

BUREAU DU VENDREDI 13 Septembre 2024

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du vendredi 6 Septembre 2024 s'est réuni le vendredi 13 Septembre 2024, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président (Départ à 9h45)
- Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
- Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Frédérique GAUVAIN - Maire d'ARZON
- Patrick EVENO - Maire de BADEN
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Freddy JAHIER- Maire de COLPO
- Jean LOISEAU - Maire de l'ILE D'ARZ
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES (Arrivé à 10h10)
- Yves DREVES - Maire de LE BONO
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUELTAS
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Anne GALLO-KERLEAU - Maire de SAINT-AVE
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION

Ont donné pouvoir :

- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP a donné pouvoir à Pierre LE RAY

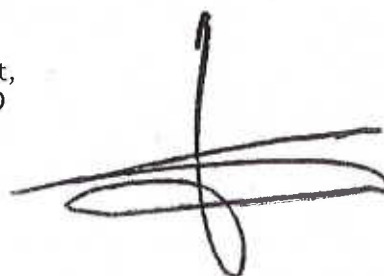
Ont été excusés :

- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été absents :

- Dominique LE MEUR - GRAND-CHAMP

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 13 SEPTEMBRE 2024

COMMANDE PUBLIQUE

**MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION DE GESTION
DES OPERATIONS FONCIERES ET DU PATRIMOINE**

MARCHE N° 2024-041

ATTRIBUTION DU MARCHE

Une consultation des entreprises a été lancée le 19 avril dernier, selon une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 de ce même Code, relative à la mise en œuvre et la maintenance d'une solution de gestion des opérations foncières et du patrimoine.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux ans, avec une reconduction d'une durée de deux ans, à compter de la date fixée par ordre de service, comportant :

- un seuil maximum de commandes de 125 000 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre toutes périodes confondues.

A l'issue de la consultation, 3 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation et suite aux auditions, la société SCRIBE IS présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant maximum de 125 000 € HT.

Il vous est proposé :

- *d'attribuer le marché à la société SCRIBE IS ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*
-

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ